

A propos de... l'intercommunalité (ter)

Lettre ouverte...

Madame la Préfète du département des Hautes-Pyrénées (65),

En tant que citoyen lambda d'un village impliqué (comme les autres d'ailleurs) dans le schéma du projet de l'intercommunalité et donc de la grande agglomération, je vous fais cette lettre, ouverte, publique, que vous lirez peut-être... ou sûrement pas.

Après votre dernier communiqué qui a suivi, tout particulièrement, les réunions de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), et avec toute la formidable liberté d'expression dont, ici, bénéficie tout un chacun, permettez, Madame la Préfète, que j'ose solliciter, dans la République qui est la nôtre et dont vous avez le grand honneur et l'avantage, d'une part, de servir dignement, d'autre part, de faire vivre le plus harmonieusement et démocratiquement possible, votre autorité éclairée, bienveillante pour écouter, respecter la position des élus locaux quant à la future décision de la nouvelle organisation territoriale du département. Effectivement, comme vous le savez, la grande agglomération n'est pas, aujourd'hui, majoritairement souhaitée par nombre de maires et leurs conseils municipaux. Chacun(e), en fonction de sa connaissance du territoire qui est le sien, qu'il anime, en fonction également de l'intérêt général qui le guide, a ses raisons pour exprimer son refus d'une telle concentration qui, avouons-le, présente beaucoup d'inconnues mais, déjà par définition, l'acceptation, dans un premier temps, du transfert du pouvoir de proximité vers une super structure, puis, à terme, ni plus ni moins, son abandon. Dans ces conditions, faut-il -ou non- se prévaloir, se satisfaire -ou non- d'abord, du résultat (mitigé) des votes des membres de la commission précitée qui ne sont pas tous sensés connaître suffisamment cet axe du département pour trancher définitivement contre leurs collègues bien plus ancrés, eux, naturellement, dans l'ensemble de toutes ces communes directement concernées, ensuite, de la loi qui exige une majorité requise des 2/3 (et non une majorité simple), pour envisager de répondre positivement, quelques que soient ces réticences locales, aux injonctions de la puissance du pouvoir politique étatique au risque d'ajouter, encore davantage, d'incompréhension, d'insatisfactions, de mécontentements, de rejet d'une large partie de la population, à l'encontre de tous les « politiques » ? Ne serait-il pas préférable, fort logiquement, et dans l'intérêt bien conçu de tous, de laisser s'exprimer la « démocratie » représentative émanant des électeurs ? Tout choix, surtout quand l'enjeu est d'avenir et dépasse l'individu, le collectif même, n'est jamais facile, aisé mais, nous le savons tous aussi, « gouverner c'est choisir ». Autant faire le moins de fautes d'anticipation car, toujours, lourdes de conséquences. Ne devrions-nous pas tirer des leçons du fonctionnement actuel de l'Europe ?

Veuillez accepter, Madame la Préfète des Hautes-Pyrénées, l'expression de mes sentiments aussi respectueux que républicains.

J. C.